

Termes de référence pour le choix d'un consultant national chargé de l'élaboration d'une étude de faisabilité sur la mise en place d'un système de gouvernance des hôpitaux Publics

Lieu :	Tunis, TUNISIE
Dernier délai de soumission :	
Catégorie additionnelle	Gouvernance Démocratique
Type de Contrat :	Individuel Contract
Langues requises :	Français et Arabe
Date de début : (Date à partir de laquelle les candidats sélectionnés devront commencer)	Aout 2017
Durée du Contrat Initial :	40 jours de travail pour une période contractuelle de 2 mois

1. CONTEXTE :

En Tunisie, dans le contexte qui prévaut après la révolution du 14 janvier 2011, la corruption constitue l'un des principaux défis de nature à miner les efforts de croissance et à mettre en péril l'aspiration du peuple tunisien à la démocratie et au développement. La corruption, largement répandue sous l'ancien régime risque de perdurer en s'adaptant au nouvel environnement politique et institutionnel si des textes juridiques appropriés ne sont pas élaborés, mis en œuvre et évalués régulièrement conformément aux normes internationales et aux bonnes pratiques.

Depuis lors, toutes les parties prenantes s'activent à appuyer la Tunisie dans sa démarche pour une meilleure efficacité de la lutte contre la corruption. Dans ce combat, le PNUD offre son appui aux acteurs nationaux et coordonne avec la communauté internationale afin d'instaurer un cadre juridique approprié à la lutte contre la corruption .

En consolidation des initiatives de l'Etat tunisien en matière de lutte contre la corruption sur les cinq dernières années, le PNUD entame, en partenariat avec la KOICA, un large programme de « **Renforcement de la gouvernance démocratique et de la redevabilité publique en Tunisie** » pour la période 2016-2019. Ce programme constitue un instrument national fort afin

de renforcer les « **Ilots d'intégrité** » autour desquels des actions collectives et réformes sectorielles ciblées contre la corruption seront promues. L'assistance du PNUD Tunisie s'inscrit en droite ligne avec la stratégie nationale de lutte contre la corruption, avec une recherche de l'action de terrain rapide, efficace et visible pour le citoyen ainsi qu'une orientation vers l'action locale et sectorielle. Ce programme est aussi aligné au plan stratégique du PNUD et est exécuté en collaboration avec le programme régional dans les pays Arabes (RBAS)

Le PNUD Tunisie s'est associé, ainsi, aux institutions engagés dans les réformes en cours (**santé, douanes, police, et municipalités**) Le choix du secteur de la santé était justifié par l'ampleur des enjeux sociaux, économiques et culturels de la corruption.

En effet, selon une étude de l'INS publiée en 2014 la corruption touche 67 % du secteur de la santé. Il en découle la nécessité de réaliser des victoires rapides et des réalisations ciblées concrètes dans ce secteur.

Deux consultants internationaux ont été mobilisés au mois de Novembre afin d'assurer le diagnostic et d'identifier les domaines d'action prioritaires.

Le choix a porté sur 3 sites pilotes en l'occurrence : L'hôpital régional de Jendouba , L'hôpital régional de Djerba et L'hôpital La Rabta-Tunis .

Les critères de sélection étaient : La représentativité et la faisabilité. L'engagement et la volonté de changement et La possibilité de reproduire le projet. Une deuxième mission des experts a eu lieu au mois de janvier 2017. Lors de cette mission de cette mission, Il y a eu l'élaboration d'une ébauche de plan d'action découlant du diagnostic de la première mission La mise en place d'un groupe de travail national « task force » représentant le ministère de la santé , l'INLUCC et la direction générale de la gouvernance à la Présidence du Gouvernement autour de l'analyse des risques dans le secteur de la santé et L'introduction des concepts de la gouvernance hospitalière au staff des trois sites pilotes

Le groupe de travail national a examiné le plan d'action préparé par les experts et a identifié en collaboration avec les experts les besoins prioritaires en expertise.

L'organisation est la gouvernance du secteur de la santé est marquée par plusieurs anomalies Il remonte aux années quatre-vingt-dix . Le comité de pilotage a mis en exergue la nécessité de revoir le système de tutelle sur les hôpitaux publics pour rechercher une meilleure efficacité ainsi qu'une révision du cadre juridique régissant le secteur .

Il est proposé de recruter un expert en gouvernance pour élaborer ces études.

2. OBJECTIFS :

Le PNUD a appuyé La mise en place d'une approche pour le renforcement de l'intégrité dans le secteur de la santé. Ce travail a abouti à la conception d'un plan d'action.

Sur la base des résultats mentionnés ci-dessus. Un expert en Gouvernance sera recruté pour l'évaluation de la structure de la gouvernance dans les hôpitaux à travers les trois hôpitaux du projet et en lien avec le niveau central.

3. RÉSULTATS, LIVRABLES ATTENDUS, METHODOLOGIE :

À l'issue de cette mission, l'expert (e) devrait élaborer une étude se rapportant aux préalables à la mise en place d'un système de gouvernance des hôpitaux.

Les livrables attendus sont :

- Un rapport d'évaluation de la structure de la gouvernance dans les hôpitaux en fonction de critères spécifiques et l'analyse des résultats de l'évaluation.
- Un rapport d'Évaluation du cadre de gouvernance d'entreprise en termes d'hôpitaux au niveau central du ministère de la Santé et au niveau régional .Ce rapport devra analyser la répartition des rôles et des responsabilités entre le ministère et les hôpitaux et proposer une nouvelle organisation plus efficace des rôles
Ce rapport visera de mettre au point une série de recommandations visant à améliorer les structures de gouvernance des hôpitaux et d'améliorer les cadres de responsabilisation en fonction des résultats de l'évaluation.
- Un rapport de lecture analytique complète des lois, textes réglementaires et circulaires régissant les hôpitaux en vue de dégager les pistes d'amélioration de l'ensemble du cadre juridique qui régule le secteur de la santé

Pour se faire, le /la consultant va :

- Organiser des entretiens à l'intention des acteurs chargés de la gouvernance des hôpitaux publics
- élaborer une revue documentaire sur les meilleurs pratiques en matière de mise en place des systèmes de gouvernance des hôpitaux
- Contribuer à l'organisation d'un atelier de présentation et validation des résultats de la mission
- Produire un rapport pour l'atelier incluant les commentaires et les observations formulés lors de l'atelier de concertation et de validation

- Travailler avec le ministère de la Santé de développer ses capacités dans la gestion des hôpitaux publics.

–Le **PLANNING PRÉVISIONNEL DE LA MISSION :**

L'expert(e) est appelé à présenter dans son offre **un planning prévisionnel de la mission** ne dépassant pas **40 jours de travail sur une période de 2 mois.**

Le déroulement de la mission devrait poursuivre le chronogramme suivant :

<u>Produits attendus</u>	<u>Durée de réalisation</u>	<u>Validation</u>
Un rapport d'évaluation de la structure de la gouvernance dans les hôpitaux en fonction de critères spécifiques et l'analyse des résultats de l'évaluation.	15jours	5jours par la CTP et le comité de suivi
Un rapport d'évaluation du cadre de gouvernance d'entreprise en termes d'hôpitaux au niveau central du ministère de la Santé et au niveau régional	<u>15jours</u>	5 jours par la CTP et le comité de suivi
-Un rapport de lecture analytique complète des lois, textes réglementaires et circulaires régissant les hôpitaux en vue de dégager les pistes d'amélioration de l'ensemble du cadre juridique qui régule le secteur de la santé	<u>10jours</u>	5jours par la ctp et le comité de suivi

4. QUALIFICATIONS REQUISES :

L'expert devrait disposer des qualifications suivantes : Le/la candidat(e) doit remplir les conditions suivantes :

- Mastère en sciences politiques, droit, sciences sociales, politiques de développement, planification, administration publique ou un domaine similaire ;
- Expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine de la gouvernance ou l'anti-corruption ou dans des responsabilités administratives rattachées à ces domaines ;

Une expérience dans le secteur de la santé serait un atout

5. Critères de sélection

Les offres seront évaluées sur la base de la méthode de notation pondérée. L'attribution du contrat devrait être faite en fonction de l'évaluation des offres déterminée comme suit :

- Compatibilité / acceptabilité et
- Obtention du meilleur score sur un ensemble prédéterminé de pondération des critères techniques et financiers spécifiques.
 - Poids des critères techniques : 70%
 - Poids des critères financiers : 30%

La notation technique sera accordée selon les critères suivants :

Seuls les dossiers ayant obtenu **un minimum de 70 points** seraient considérés pour l'évaluation financière

Chaque expert senior est noté selon la grille ci-après :

Critères	Points Max
<ul style="list-style-type: none">• Mastère en sciences politiques, droit, sciences sociales, politiques de développement, planification, administration publique ou un domaine similaire 5points Doctorat 10 points	10
<ul style="list-style-type: none">• Expérience dans le domaine de la gouvernance ou l'anti-corruption ou dans des responsabilités administratives rattachées à ces domaines <ul style="list-style-type: none">- Entre 5 ans et 7ans10 points- Entre 7 et 10 ans 20 points-Plus que 10ans30points	30
Expérience dans le secteur de la santé	20

Critères	Points Max
Entre 1 et 2 expériences 5 points Entre 2 et 3 expériences10 points Plus que 3 expériences20 points	
Méthodologie et plan de travail : - Dans quelle mesure le soumissionnaire comprend-il la tâche (15 points) ; (10 points) ; - La méthodologie proposée tient-elle compte du contexte du secteur de la santé (15 points) - Le chronogramme proposé répond-il aux attentes de la mission (10)	40

6. CONFIDENTIALITÉ

L'expert doit faire preuve de prudence et de discrétion pour éviter toute divulgation, publication ou dissémination des informations dont ils auront connaissance lors de l'exécution de sa mission.

Les contraventions à cette règle engageraient des poursuites contre le titulaire de l'infraction conformément à la législation en vigueur.

7. PIÈCES DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature est composé de :

A- Une proposition technique

- Note explicative sur la compréhension des termes de références et les raisons de la candidature
- Brève présentation de l'approche méthodologique et de l'organisation de la mission envisagée (max 2 pages) ;
- Le CV détaillé de l'expert incluant l'expérience acquise dans des projets similaires

B- Une proposition financière

La proposition financière doit être libellée en TND. Afin de faciliter la comparaison des offres financières, il est recommandé aux candidats de fournir une ventilation de leur offre financière.

Par ailleurs, les candidats voudront bien noter que les paiements ne pourront être effectués que sur la base des produits livrés, c'est-à-dire sur présentation du résultat des services spécifiés dans les TDR et après validation de ces livrables par le comité de suivi.

Les honoraires de l'expert et son équipe seront payés comme suit :

Paiement	Montant	Livrable
1 ^{ER} Versement	40%	- Un rapport d'évaluation de la structure de la gouvernance dans les hôpitaux en fonction de critères spécifiques et l'analyse des résultats de l'évaluation.
2 ^{ème} versement	40%	Un rapport d'évaluation du cadre de gouvernance d'entreprise en termes d'hôpitaux au niveau central du ministère de la Santé et au niveau régional
3 ^{ème} versement	20%	-Un rapport de lecture analytique complète des lois, textes réglementaires et circulaires régissant les hôpitaux en vue de dégager les pistes d'amélioration de l'ensemble du cadre juridique qui régule le secteur de la santé

Il est à signaler que l'examen des livrables sera réalisé par un comité désigné à cet effet et validé par le CTP du projet, le délai d'examen et de validation est de 5 jours

8. DÉPÔT DES CANDIDATURES :

Les candidat(e)s intéressé(e)s voudront bien adresser leur dossier de candidature en indiquant la référence du poste :

**«NE PAS OUVRIR – PROJET
APPUI A L'ÉTABLISSEMENT D'UN SYSTÈME NATIONAL D'INTÉGRITE**

Les dossiers de candidature devront parvenir au plus tard **le lundi 31 juillet 2017 à 15h00** au Bureau du PNUD à l'adresse suivante :

**L'attention de Monsieur le Représentant Résident du PNUD en Tunisie
41 bis, impasse Louis Braille – Avenue Louis Braille – Cité El Khadhra – 1003 Tunis, Tunisie
Tel : (216) 71 904 011 Fax : (216) 71 900 668**

Les offres peuvent être soumises par courrier électronique à l'adresse suivante procurement.tn@undp.org. Les offres soumises par courrier électronique ne peuvent dépasser 2MB, doivent être exemptes de virus, à défaut de quoi elles seront rejetées.

Les demandes de clarifications devront être envoyées à la même adresse électronique (procurement.tn@undp.org)

Seules les candidatures répondant aux critères susmentionnés seront prises en considération. Les candidatures féminines sont vivement encouragées.